

Professeur-e de piano, département *claviers/boutons*

Département:	Département de la formation et des finances
Service :	Service de l'enseignement obligatoire Conservatoire de musique neuchâtelois
Activités :	Enseignement du piano dans une approche dynamique, innovante étayée et adaptée pour des profils d'élèves très variés. Le/la professeur-e de piano participe aux activités institutionnelles à l'instar des portes ouvertes, du concert de clôture, des colloques et des conférences. Il est également une force de proposition au sein de son département. Il est attendu du/de la candidat-e de pouvoir notamment animer des séquences de découverte des instruments dans le cadre des ateliers organisés par le département Musique-École.
Profil souhaité :	Le/la candidat-e doit être titulaire d'un Master en pédagogie musicale de niveau HEM ou d'un titre jugé équivalent et de justifier d'une pratique artistique et pédagogique. Le/la candidat-e est ancré-e dans une pratique réflexive, est au fait des innovations pédagogiques et s'inscrit dans une dynamique de formation continue. Il/elle est à l'aise avec des élèves de tous profils et tous âges allant du niveau novice jusqu'à préprofessionnel. Le/la professeur-e sera ouvert-e à des concertations pédagogiques ou musicales en transversalité avec les autres domaines.
Avantages :	Connaissances des pédagogies inclusives et des troubles divers (TDA/H, TS, HP, DYS) Connaissance du terrain socio-culturel du canton de Neuchâtel.
Lieu de travail :	Tout le Canton*
Délai de postulation :	Lundi 3 novembre 2025
Recrutement :	1 ^{er} tour, entretien et récital : jeudi 20.11.2025 à La Chaux-de-Fonds 2 ^e tour, leçons probatoires : mercredi 03.12.2025 à Neuchâtel
Entrée en fonction :	Février 2026 ou août 2026 – Rémunération base de Classe B
Renseignements :	Nicolas Farine, directeur, Conservatoire de musique neuchâtelois, tél. 032 / 889 15 11, nicolas.farine@ne.ch

Si ce poste vous intéresse, veuillez à l'adresse cmne.direction@ne.ch

- Votre lettre de motivation,
- Votre CV,
- Une copie de vos diplômes et certificats de travail

* Les titulaires de la fonction publique neuchâteloise doivent élire domicile en Suisse.